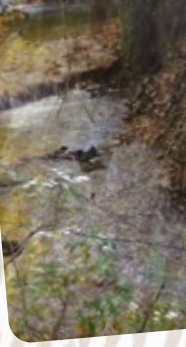

Succieu

La commune nature

Bulletin 2021

Trombinoscope des élus

PAQUIER
Corinne
Les Combettes

1ère Adjointe École et Périscolaire

PERRICHON
Marie-Madeleine
Buffières

2ème Adjointe
Finances

DENIS
Benjamin
Le Gapillon

3ème Adjoint
Urbanisme

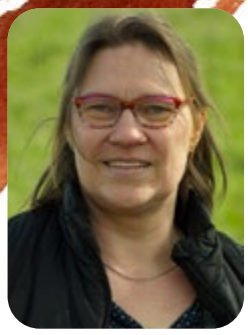

SORLIN
Julia
Le Javet

4ème Adjointe
Bâtiments

DOUILLET
Alain
Le Bégot

Conseiller délégué
Voirie

ALLERME
Patrice
Les Routes

BARRAL-JOANNES
Anne-Laure
Le Grand Verger

DUPOUY
Ludovic
Le Maillet

ESTELLES-MOUTOT
Florence
Le Gapillon

GALLOIS
Brigitte
Le Grand Verger

PREYNAT
Guylène
Le Pré Vert

SEGURA
Yoann
Le Genevey

VEYET
Julien
Les Cygognes

VIVIER
Solange
Le Village

Édito

2020, une année si singulière

Comment parler de l'année qui vient de se terminer sans évoquer la Covid-19 et son lot de protocoles sanitaires, de couvre-feux et de confinements. Comment ne pas avoir une pensée pour toutes les personnes qui ont été touchées personnellement ou non par la maladie. Comment ne pas être nostalgique de toutes les animations et manifestations des associations de Succieu, de tous ces instants de partages et d'échanges qui font l'âme et la vie de notre village. L'année 2020 restera une année singulière, marquée par la Covid et ses multiples conséquences. Elle restera indéniablement inscrite dans nos mémoires.

Et comme nous pouvions le redouter, l'année 2021 débute avec les mêmes contraintes et restrictions. Le couvre-feu est toujours d'actualité et nos manifestations ne peuvent pas se tenir normalement. La traditionnelle cérémonie des vœux, moment de rencontre et d'échanges entre les habitants et les élus, ne pourra pas avoir lieu cette année.

En effet 2020 a également été une année d'élections municipales, et donc le début d'un mandat de 6 ans pour les nouveaux conseillers municipaux. Malgré les conditions dans lesquelles se sont déroulées ces élections, vous vous êtes rendus aux urnes et vous nous avez exprimé votre soutien. Nous vous en remercions chaleureusement.

Ce début de mandat s'inscrit dans la continuité du précédent, notamment à travers le projet du Cœur de Commune. Initié il y a plusieurs années, il est arrivé au terme de son étape principale. En effet un peu plus d'un an après la pose de la première pierre, en Novembre 2019, les travaux du groupe scolaire se sont achevés au début de l'hiver et la rentrée scolaire de janvier 2021 s'est déroulée dans ces nouveaux locaux. Cependant cela ne marque pas la fin du projet. Des travaux sont encore prévus en 2021 afin de pouvoir installer la future mairie dans l'ancienne l'école élémentaire, de créer de nouveaux espaces de stationnement, et d'achever les travaux dans le local technique municipal.

Je souhaite qu'à Succieu – la commune nature – les choix et les décisions du conseil municipal prennent en compte systématiquement les aspects locaux, environnementaux et écologiques. Dans cette démarche, nous avons remplacé cette année l'ancien utilitaire communal par un véhicule électrique. Nous avons également revu le contrat de fourniture d'électricité de la salle des fêtes et sélectionné un fournisseur d'électricité 100% hydraulique. De nombreuses actions sont encore à mettre en place, comme le compostage collectif, la création d'un potager au sein de l'école, la mise en valeur de nos chemins et sentiers dont vous avez profité durant les derniers mois...

Succieu, ce n'est pas que ses 15 conseillers municipaux. Nous sommes plus de 750 habitants.es. C'est pourquoi, dès 2021, nous allons mettre en place un dispositif démocratique qui permettra aux habitants qui le souhaitent, de proposer puis de choisir des projets d'intérêt collectif et communal. Une part du budget communal sera affectée exclusivement au financement des projets retenus. Ce dispositif vous sera présenté en détails dans les prochains mois. Ainsi, chaque succerois.e pourra, à son niveau, participer concrètement à la vie de la commune.

Les contraintes actuelles, qu'elles soient sanitaires, écologiques ou économiques doivent nous inciter à évoluer et à nous réinventer. Nous devrons trouver, ensemble, les moyens d'organiser nos manifestations, de renforcer le lien social, d'animer notre village et ses hameaux, et ainsi construire les conditions d'une vie plus riche et plus sereine.

Guillaume VIAL,
Maire

SOMMAIRE :

p 4-7	Infos pratiques
p 8 - 18	Vie municipale
p 19 - 23	Vie intercommunale
p 26 - 28	Vie scolaire
p 29 - 38	Vie associative

Infos pratiques

MAIRIE

970 Route du Village - 38300 SUCCIEU

La mairie est installée provisoirement dans la salle Bon Accueil.

Horaires d'ouverture

Le secrétariat de mairie est ouvert au public aux heures suivantes :

Mardi > 08h00-12h00
Jeudi > 08h00-12h00
Vendredi > 14h00-18h00
Samedi > 08h30-12h00

Le maire reçoit les samedis matin et sur rendez-vous.

Tél. : 04 74 92 00 42
Mail : mairie@succieu.fr
periscolaire@succieu.fr
Site Internet : www.succieu.fr

Services disponibles

Une photocopieuse/scanner est disponible en mairie.
Tarif des photocopies : 15 centimes la page en noir et blanc, 20 centimes la page en couleurs.

PanneauPocket :

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Téléchargez gratuitement cette application pour être prévenus instantanément des alertes et informations de la mairie et des associations. Application gratuite, sans publicité et ne nécessitant ni création de compte ni aucune donnée personnelle, pour smartphones et tablettes.

Accessible également sur :
www.app.panneaupocket.com

Presse

Référant Dauphiné Libéré
Isabelle GAULIER
Tél. : 06 87 56 74 04
isabelle.gaulier2@gmail.com

Au Cœur de la Vie Locale – Couleur FM – **Tél. : 04 74 27 80 80**

PETITE ENFANCE

Relais Assistants Maternels appelé Les Petits Explorateurs

1 Avenue Henri Barbusse 38300 BOURGOIN JALLIEU
Tél. : 04 74 96 78 89
Permanence téléphonique le lundi de 13h30 à 15h30
Accueil possible sur rendez-vous toute la semaine
Mail : ramlespetitsexplorateurs@capi38.fr

Le Relais Assistants Maternels est un service à destination des :
- Parents et futurs parents : information sur les modes de garde, la fonction d'employeur, l'accès aux droits.
- Professionnels de l'accueil à domicile : information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier, soutien à la professionnalisation, participation aux ateliers d'éveil.

Des jours de temps collectifs sont organisés les vendredis matin des semaines paires, sur inscriptions, de 9h à 11h, à Eclose-Badinières.

Halte-garderie itinérante de la CAPI appelée La Ribambelle.

Accueil des enfants de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.
La Halte-Garderie itinérante offre une solution d'accueil occasionnel pour les habitants des petites communes de l'Est de la CAPI. (15 places disponibles)
À Eclose-Badinières, le lundi de 8h30 à 16h30 (hors vacances scolaires)
À Meyrié, le mardi de 8h30 à 16h30 (hors vacances scolaires)
À St Alban de Roche, le jeudi de 8h30 à 16h30 (hors vacances scolaires)
À Nivolas-Vermelle, le vendredi de 8h30 à 16h30 (hors vacances scolaires)
Les 4 agents du service Petite Enfance de la CAPI se déplacent avec le matériel de puériculture et le matériel pédagogique. Les parents doivent fournir le repas de midi.
Tél. : 06 14 69 07 11

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

- BARRAL (PELLET) Denise
2 Impasse de l'église
Tél. : 04 74 92 10 71

- COUTURIER Sandrine
2241 Route de Buffières
Tél. : 04 74 27 67 75

- LARANJO Éléna
71 Chemin du Maillet
Tél. : 06 75 08 45 05

- NAPOLITANO (GATTUS) Maud
3 lotis. les Combettes
Tél. : 04 74 27 60 03

- VAVRE Fabrice
990 Route du Village
Tél. : 04 74 90 45 94

- VAVRE (GUY) Isabelle
990 Route du Village
Tél. : 06 80 74 11 40

SALLE DES FÊTES

Elle est réservée prioritairement aux activités :

- de la municipalité,
- des écoles de la commune,
- des associations communales en fonction du calendrier établi chaque année,
- des particuliers locataires.

La location s'effectue en mairie.

Tarifs		Ensemble des salles	Petite salle (bâtiment entrée cuisine - sanitaires)
RÉSIDENTS DE LA COMMUNE	1 jour	200 €	80 €
	2 jours	300 €	120 €
	Journée complémentaire	100 €	40 €
NON-RÉSIDENTS DE LA COMMUNE	1 jour	500 €	200 €
	2 jours	750 €	300 €
	Journée complémentaire	250 €	100 €
ASSOCIATIONS DE SUCCIEU (à partir de la 3e manifestation festive)	1 jour	100 €	40 €
	2 jours	150 €	60 €
	Journée complémentaire	50 €	20 €

Une caution de 500 € est demandée à chaque location.

Les capacités maximales sont :
- pour la grande salle : **150 personnes** assises à table, **250 personnes** en configuration « conférence »
- pour la petite salle : **35 personnes**

Infos pratiques

Gestion des Déchets

Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est assurée chaque vendredi matin. Les poubelles doivent être sorties la veille, le camion effectuant sa tournée tôt dans la matinée. L'usage de poubelle de type conteneur est recommandé, à la fois pour la salubrité et pour faciliter le travail des éboueurs.

Emballages recyclables

La commune de Succieu est collectée en porte-à-porte, pour les papiers, journaux et tous les emballages recyclables.
La collecte est assurée un mardi sur deux, les semaines paires. Là encore, les sacs doivent être sortis la veille, la tournée s'effectuant entre 4 et 5 heures du matin.

Verre

Deux points d'apport volontaire pour le verre sont installés sur la commune : l'un au village déplacé dans le lotissement rue des Combettes, l'autre au stade.

Le SMND, structure intercommunale de collecte et de traitement des déchets, a publié son rapport annuel portant sur l'année 2019. Il en ressort que la Commune de Succieu fait une nouvelle fois office de « bon élève » en termes de performances de collecte. En effet, là où un usager moyen du SMND produit 251 kg/an d'ordures ménagères et trie 59 kg/an de déchets recyclables (emballages, papier et verre), les succerois jettent en moyenne **158 kg/an** d'ordures ménagères et trient **57 kg/an** de déchets recyclables. **En conclusion, à Succieu on jette moins !**

	Ordures ménagères kg/hab	Déchets recyclables kg/hab
Moyenne SMND	251.2	58.7
Moyenne CAPI	269.4	47.4
Succieu	158.1	57.4

Pour plus de renseignements :
Syndicat Mixte Nord Dauphiné – 1180, Chemin de Rajat – 38540 HEYRIEUX

Tel. : 04 78 40 03 30 – contact@smnd.fr – www.smnd.fr

LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES LES PLUS PROCHES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Biol	13h30-17h30		13h30-17h30			9h-12h / 13h30-17h30
Châteauvilain			17h30-19h30		15h30-18h30	13h30-18h
Nivolas-Vermelle			9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h
St-Victor de Cessieu	13h30-17h30		13h30-17h30			9h-12h / 13h30-17h30

MOBILITÉ

Les lignes de Transport en commun

Les lignes scolaires desservent les établissements suivants à Bourgoin-Jallieu : Collège Pré-Bénit, Lycée Oiselet, LEP Gambetta, LEP Jean-Claude Aubry et le lycée de St Marc à Nivolas-Vermelle. À compter de septembre 2020, une nouvelle ligne est apparue pour desservir le Collège de Champier (CHM03).

Les horaires sont disponibles sur le site www.transisere.fr ; lignes 1130, BJa06.

RUBAN : Le service des lignes 20 et 21 est assuré « au déclenchement » au-delà de Nivolas-Vermelle. La réservation se fait au **04 74 94 62 03** au moins deux heures avant l'horaire programmé ou en ligne sur le site www.rubantransport.com Sur le réseau RUBAN CAPI, le trajet est ouvert à tous pour le prix du ticket RUBAN.

La ligne LANE du Val D'Agny, ligne de transport coopératif mis en service depuis quelques temps permet de relier Eclose-Badinières en passant par le parking du covoiturage de Nivolas-Vermelle via Bourgoin-Jallieu, St Exupéry, l'Est lyonnais et Lyon Mermoz.

Cette ligne d'auto-stop est accessible par son application Lane ou le site www.lanemove.com

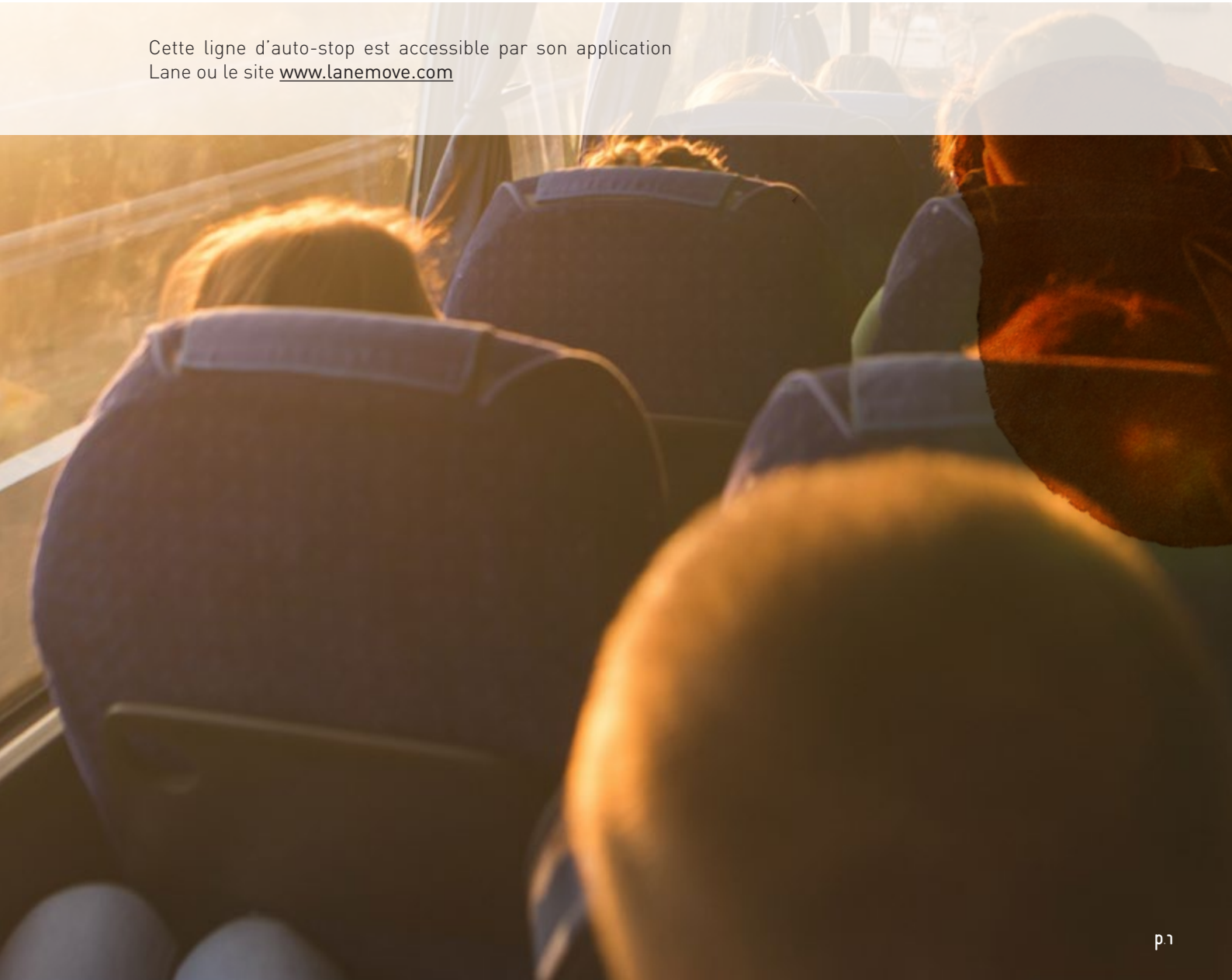

Vie municipale

État civil

NAISSANCE

FERIGO Elsa > 24 mars

MOUTOT Samuel > 2 juillet

GUGLIELMI Talia > 20 novembre

PIPET Lila > 27 juillet

VERNOTTE Clément > 10 janvier

GANDIT Mattéo >17 novembre

TABARET Giulian > 24 avril

DOREL Thibaut > 10 février

TARTAVEL-JEANNOT Côme >17 juillet

INGABO Gaïa > 10 février

GRANGE BEL Arsène > 9 juin

DÉCÈS

PERRIN Noël > 8 janvier

GALLOIS Gil > 3 janvier

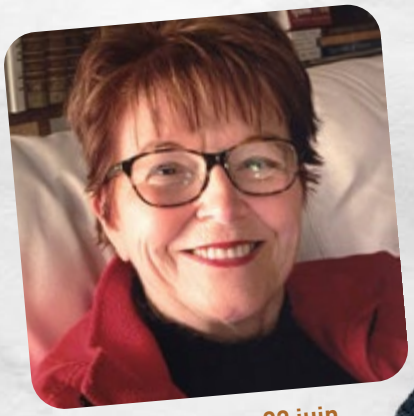

PELLET Jeannine > 22 juin

Génie Civil Sud Est

Maçonnerie
Béton armé
Rénovation
Chape liquide
Sciage béton

Génie Civil du Sud Est

38890 Saint Chef Tél.04-74-92-57-77
Email. gcse-maconnerie@orange.fr

ETS GIAOURAS RÉNOVATION

TOUS CORPS D'ETAT

Création et rénovation salle de bain, aménagement intérieur, sol stratifié, carrelage, peinture, plâtrerie

Travaux et dépannage : plomberie, sanitaires, chauffage, zinguerie, pompe à chaleur, ventilation, climatisation

1650 RD 1085
38300 NIVOLAS VERMELLE

Cédric BONNAIRE
chargé d'affaires
cedric.bonnaire@gmail.com
06.50.10.96.82

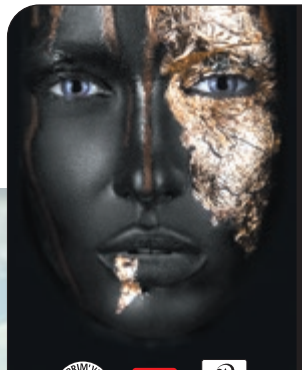

DES IMPRESSIONS
qui vous collent à la peau !

Pour toutes vos impressions
Contactez nous

DEPUIS 1933
CUSIN
IMPRIMERIE

www.imprimeriecusin.com
38300 BOURGOIN-JALLIEU
04 74 28 44 31

Vie municipale

École et services périscolaires

UNE ANNÉE SCOLAIRE TUMULTUEUSE ET EXIGEANTE

Un mètre dans les mains, un masque sur le visage, des chiffons et des éponges, du gel hydroalcoolique, lavage de mains encore et encore : un geste journalier devenu commun.
La crise sanitaire a saisi notre quotidien depuis le mois de mars 2020, ayant pour conséquence de nous bousculer dans nos habitudes et encore plus dans notre organisation scolaire et périscolaire.
Dès le mois de mars, la discussion est entamée entre les enseignants, les parents d'élèves, les élus pour mettre en place un enseignement scolaire à distance et présentiel adapté à la configuration de notre commune.
Une reprise a été réalisée en prenant en compte les exigences gouvernementales, nos possibilités liées aux locaux communaux existants. Ceci a demandé une concertation commune, faisant émerger les dispositions les plus adaptées à la situation.
Une période que tout le monde a en mémoire, demandant une forte exigence pour les agents mis à disposition dans l'organisation scolaire. Des agents qui ont fait de l'entretien journalier jusqu'en juin 2020 conformément au protocole sanitaire : points contacts, nettoyage quotidien matin, en matinée, midi, soir.

Les agents se sont occupés de l'accueil des enfants favorisant une rentrée étalée. Une organisation qui a pu favoriser l'enseignement scolaire pour tous.
Nous ne pouvons que remercier les agents pour tous les efforts réalisés durant cette période qui malheureusement continue.

Cette année se finit par l'achèvement d'un nouveau groupe scolaire qui met fin au transport scolaire inter communal mis en place depuis septembre 2019.

Place à un nouvel espace qui réjouira tous les utilisateurs.
Tout sera sur place pour accueillir nos 70 élèves : 3 classes, une cantine pour une fréquentation d'une quarantaine d'enfants ; un espace garderie pour l'accueil du matin et du soir, une salle socio-éducative multi activités et deux cours de récréation.

Pour rappel la commune a la charge de l'école publique dont elle est propriétaire des locaux. Le budget communal en finance l'entretien et le fonctionnement. De même, les personnels de service (entretien, garderie, service cantine), l'ATSEM sont du personnel municipal. La commune alloue un budget école à l'équipe enseignante pour permettre les achats nécessaires à leur mission éducative. La commune participe à la mise à disposition des transports pour l'activité piscine ; la CAPI prend en charge certaines activités culturelles et sportives entrant dans le programme éducation nationale.
Toute une articulation demandant de la concertation afin que tout le monde profite d'agréables journées.

Cœur de Commune

Retour en image sur près de 18 mois de travaux débutés en juillet 2019.

ÉTÉ 2019
Démolition et désamiantage

SEPTEMBRE 2019- FÉVRIER 2020
Gros Œuvre

MARS 2020 – MAI 2020
Arrêt de chantier forcé

MAI 2020 – JUIN 2020
Couverture

JUILLET 2020 – OCTOBRE 2020
Corps d'Etats Secondaires et Techniques

NOVEMBRE 2020
Aménagements, mobiliers et finitions

DÉCEMBRE 2020
Une École prête à accueillir les élèves !

Les travaux devaient durer un an, mais la pandémie et le premier confinement sont venus perturber le planning. Après un arrêt de plusieurs semaines et une reprise au ralenti, la rentrée de septembre ne pouvait avoir lieu dans les nouveaux locaux.
En lien étroit avec le maitre d'œuvre (BARRIOS Architecture) et les entreprises, nous avons mis tout en œuvre pour achever les travaux dans les meilleures conditions.
Malgré ce contretemps, les travaux se sont bien déroulés et le budget est respecté.
Le nouveau bâtiment est finalement livré le 1er décembre 2020 et est prêt à accueillir les 70 élèves de l'école en janvier 2021 !

Le projet de groupe scolaire a été pensé pour accueillir, en plus des 3 classes, les activités périscolaires (cantines et garderie), et les activités d'associations en dehors des heures d'école.
En effet, une salle socio-éducative multi activités et l'espace cuisine-réfectoire sont accessibles indépendamment des locaux scolaires directement depuis la Place du 19 mars 1962. Ces locaux ont donc vocation à accueillir des activités associatives, régulières (yoga, gym...) ou plus occasionnelles.

Vie municipale

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

isère LE DÉPARTEMENT

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

La suite des travaux

À compter de janvier 2021, ce sera au tour de l'école élémentaire actuelle d'entamer sa mutation pour devenir la future mairie. Les travaux devraient durer environ 6 mois.
Les travaux d'agrandissement de l'atelier municipal devraient également reprendre en 2021.

Une École, un nom

Le Conseil Municipal a souhaité attribuer un nom à ce nouveau bâtiment et y associer les habitants et les élèves de Succieu.
Chaque succerois.e (enfant et adulte) a pu proposer un nom en tenant compte des critères définis par le conseil municipal. Le conseil municipal a ensuite retenu une sélection de 3 noms parmi les propositions citoyennes.
Un vote a été réalisé afin de déterminer le nom du groupe scolaire, avec comme principe : 1 voix par foyer et 1 voix par élève. Le dépouillement a été effectué par les enfants à l'école, en présence de M. le Maire.
L'Oiseau Bleu est le nom choisi pour la nouvelle école, faisant un rappel au livret paru entre les années 1949-1966. Ce livret mensuel contenait des textes et des histoires illustrés par les élèves. Les grands le polycopiaient manuellement et les élèves le distribuaient. Il y était aussi mentionnées la vie du village et de l'école.

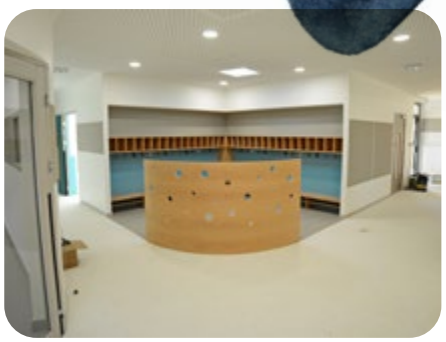

Vie municipale

Finances

QU'EST-CE QU'UN BUDGET COMMUNAL ?

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Bien plus complexe qu'un budget ménager, il est à la fois un acte de prévision et d'autorisation :

- Acte de prévision : le budget est l'inventaire des recettes venant financer l'ensemble des dépenses pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre de l'année.
- Acte d'autorisation : Présenté par le maire et voté par le conseil municipal, le budget est exécutoire de plein droit dès qu'il a été publié et transmis au préfet.

Le budget est structuré en deux sections qui respectent l'équilibre des recettes et des dépenses dans chacune d'elle.

- La section de fonctionnement : elle regroupe l'ensemble des opérations nécessaires au bon fonctionnement de la vie quotidienne de la commune. On trouve principalement :
  - En dépenses : les frais de personnel, les achats de fournitures, de prestations de services, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts...
  - En recettes : les impôts locaux, la participation de l'État
- La section d'investissement : elle est réservée aux opérations concernant le patrimoine de la commune. On trouve notamment :
  - En dépenses : les nouveaux travaux ainsi que les grosses réparations sur les biens communaux : école, église, salle des fêtes, cimetière, réserve incendie ; l'achat de mobilier, de matériel, de logiciels et de matériel informatique, le capital de l'emprunt
  - En recettes : des subventions, des dotations, des emprunts et nos capacités d'autofinancement (ce qui correspond aux excédents d'une année sur l'autre)

L'exécution du budget est confiée conjointement à :

- L'ordonnateur c'est-à-dire au maire. Il est en charge avec ses services de constater les droits de la commune et émet les titres de recettes correspondants, engage et mandate les dépenses dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année.
- Le comptable public qui est chargé seul et sous sa responsabilité du maniement des fonds publics qui sont décidés par l'ordonnateur. Il contrôle les titres et les mandats, les prend en charge dans la comptabilité et procède à leur encaissement et à leur paiement. La commune de Succieu dépend de la trésorerie de Bourgoin-Jallieu.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020 :

L'année 2020 est marquée principalement par la poursuite de la construction de l'école et de la salle socio-éducative multi activités. Le montant global du budget est d'une ampleur exceptionnelle pour la commune. Une rigueur budgétaire importante dans son suivi tout au long de l'année est indispensable pour la bonne gestion des comptes tout en imaginant la naissance d'autres projets à Succieu

La section de Fonctionnement en 2020 : le montant est de **497 755.13€** en recettes comme en dépenses

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

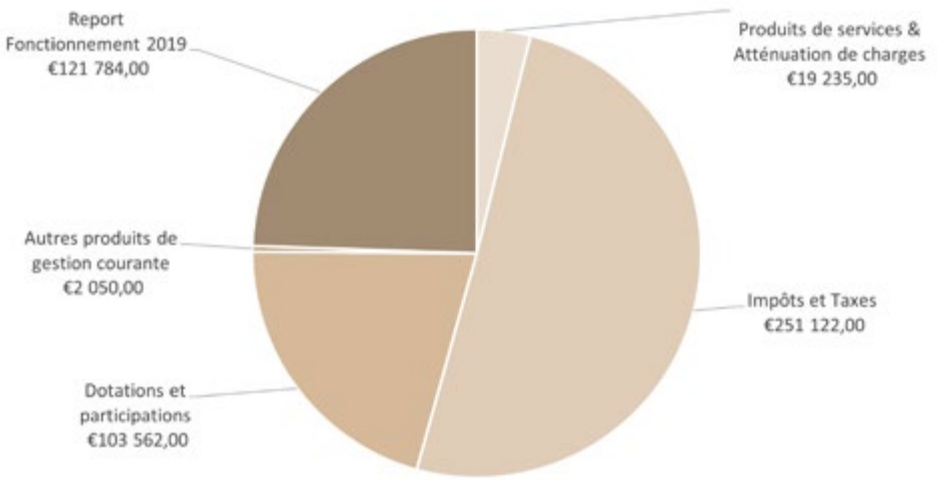

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

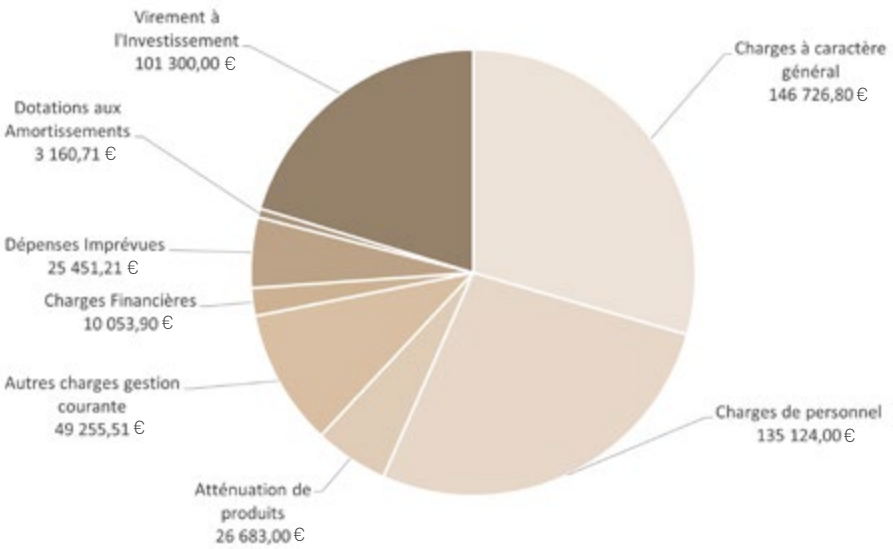

La crise sanitaire du Covid 19 vient également impacter les dépenses de notre budget de fonctionnement : achats importants de produits d'entretien, de gel hydroalcoolique ainsi que de petits équipements indispensables dans tous les locaux municipaux.

RECETTES D'INVESTISSEMENTS

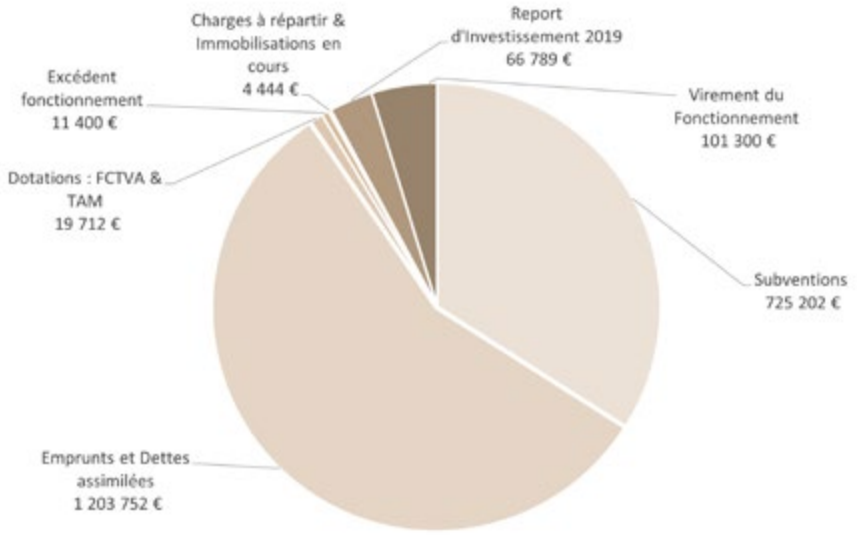

La section d'Investissements en 2020 : le montant est de **2 132 599.67€** en recettes comme en dépenses.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

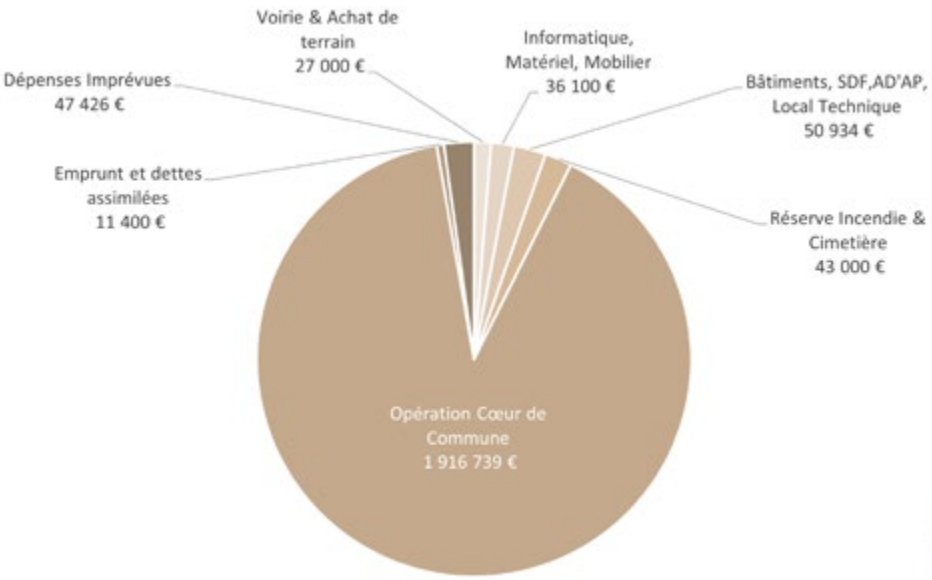

Dans la section d'investissements nous pouvons constater l'importance de l'opération cœur de commune.

Vie municipale

Urbanisme

L'ensemble des informations indiquées ci-dessous sont d'ordre général et constituent uniquement un rappel

Elles ne peuvent se substituer à la réglementation en vigueur inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme PLU de la commune, accessible via le site de la commune : https://succieu.fr/plan-local-durbanisme/ ou au format papier en mairie

1- Je dépose ma demande
2- Je reçois l'accord de la mairie
3- Je peux démarrer mes travaux

Pour toutes questions ou interrogations sur la faisabilité de vos projets vous pouvez contacter l'adjoint à l'urbanisme : M.DENIS Benjamin - benjamin.denis.mairie.succieu@gmail.com **- 07 67 05 91 89**

Surface plancher : correspond à la somme des surfaces de tous les niveaux construits, clos et couverts, dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m (exceptées les surfaces aménagées pour le stationnement des véhicules)

Emprise au sol : Tout ce qui couvre votre terrain par une construction ou un aménagement constitue de l'emprise au sol.

Dès lors où une autorisation d'urbanisme est donnée (Permis de construire et Déclaration Préalable), l'information aux tiers doit être faite par l'affichage d'un panneau placé sur votre terrain de manière à être bien visible de la voie publique

DÉCLARATION PRÉALABLE
DÉLAI D'INSTRUCTION : 1 MOIS
DURÉE DE VALIDITÉ : 3 ANS - RECOURS : DÉLAI DE 2 MOIS

Création d'une piscine inférieure à 100m²	o hors sol (gonflable, en kit...) > 10 m², installée pour une durée de plus de 3 mois dans l'année o semi-enterrée ne dépassant pas 60 cm du sol o enterrée dans la limite de 100m²
Extension : Agrandissement, Surrélévation, Véranda, Aménagement des combles ...	o emprise au sol ou surface de plancher supérieure à 5m² et inférieure ou égale à 20m² ou 40m² en Zone U
Annexe : Abri de voiture, Abri de jardin, Appenti, Préau...	o emprise au sol ou surface de plancher inférieure ou égale à 20m².
Réalisation d'une clôture	o muret, grillage souple/rigide, parois ajourées...
Terrasse	o si nécessite un réhaussement
Modification et/ou rénovation de toiture	o teintes, matériaux, inclinaisons. o pose de panneaux photovoltaïques
Modification ou création d'ouvertures ou changement de menuiseries (velux inclus)	o teinte, type, dimension des ouvertures...
Changement de destination d'un bâtiment / transformation d'un garage en pièce de vie	
Fermeture de pièce initialement ouverte	o terrasse, jardin d'été/hiver, pergola
Ravalement de façade	o si le bâtiment se trouve dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière
Installation d'une caravane	o à usage d'habitation et pour une durée supérieure à 3 mois

PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉLAI D'INSTRUCTION : 2 MOIS - DURÉE DE VALIDITÉ : 3 ANS - RECOURS : DÉLAI DE 2 MOIS

Création d'une piscine supérieure à 100m²	bassin supérieur à 100m² ou bassin couvert supérieur à 10m² avec couverture d'une hauteur supérieure à 1,8m
Extension : Agrandissement, Surélévation, Aménagement de combles, Véranda, Jardin d'été/ hiver...	supérieure à 20m² ou 40m² en zone U. Si le projet porte la surface totale de la maison à plus de 150m² il sera nécessaire de recourir à un architecte
Annexe : Abri de voiture, Abri jardin, Appenti, Préau....	surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20m²
Construction nouvelle	Maison individuelle. Si la surface totale est supérieure à 150m² il sera nécessaire de recourir à un architecte
Changement de destination d'un bâtiment avec modification de la structure porteuse ou de la façade de la construction	

NON SOUMIS À DÉCLARATION

Construction Abris jardin, Pool House	Surface Inférieure ou égale à 5 m²
Terrasse non couverte	non réhaussée
Rénovation de toiture	De manière parfaitement identique
Changement de menuiseries	identique en tout point : taille, teinte, matériaux, cote, type d'ouvrant...

Matériel

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, le conseil municipal a choisi de se séparer du Jumpy. Pour le remplacer, la municipalité a opté pour un véhicule électrique Nissan e-NV 200 d'occasion. Ce véhicule électrique est une solution adaptée à l'usage que l'on en a, à savoir de nombreux trajets courts chaque jour.

Maisons fleuries

Le concours du fleurissement vu par le jury :

Nous prenons toujours autant de plaisir à venir admirer vos plantations, qui sont de plus en plus nombreuses au fil de nos passages, malgré une météo qui n'est pas toujours en votre faveur...
Pour nous, c'est l'occasion de partager un moment d'échanges et de convivialité avec des élus des communes alentours. Nous allons à Nivolas-Vermelle, Eclose-Badinières et Chateauvillain, et en retour une personne de chaque village constitue le jury chez nous.
C'est aussi l'occasion de découvrir les hameaux isolés des villages qui nous entourent et de faire découvrir le notre.
Nous vous remercions de votre accueil et de votre participation, et vous encourageons tous à participer en 2021.

LES LAURÉATS 2019

1° Denise BARRAL
2° Jocelyne et Jean-Claude GALLOIS
3° Nicole et Daniel VELLET

LES LAURÉATS 2020

1° Albert VENET
2° Daniel VELLET
3° Simone BAY

Vie municipale

Le Centre Communal D'Action Sociale

Le CCAS a pour missions le soutien et l'accompagnement aux personnes en difficultés, et le renforcement du lien social, notamment intergénérationnel.

Pour les anciens :
- Le repas des anciens, habituellement organisé en septembre n'a pas pu avoir lieu cette année. Le CCAS a choisi en remplacement d'offrir aux succerois.es de plus de 70 ans un panier garni. Il a été distribué le 12 décembre, quelques semaines avant les fêtes de fin d'année.
- Les abonnements de Téléalarme , ce système d'alerte téléphonique mis à disposition des personnes vivant seules à domicile, est géré par le CCAS.

Pour les adolescents :
- Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) est financé à hauteur de 100€.

Pour les Familles :
- Une participation de 2€ est versée par jour et par enfant pour les inscriptions aux centres aérés de Nivolas-Vermelle, Bourgoin-Jallieu et de la Vallée de l'Hien notamment.

Pour Tous :
- Un soutien et un accompagnement est apporté à toute personne rencontrant des difficultés. Le CCAS étudie les demandes, conseille et oriente vers les services compétents, dans la confidentialité la plus totale, en lien avec l'assistante sociale du secteur lorsque cela est nécessaire.

Les Assistantes Sociales :
Maison de la Porte des Alpes, 18 rue Frédéric Dard, 38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. : 04 26 73 0548

Composition du CCAS
Suite aux élections municipales, le CCAS a renouvelé ses membres.

Elus : *Guillaume Vial (Président), Alain Douillet , Ludovic Dupouy, Yoann Segura, Julia Sorlin, Julien Veyet*

Personnalités qualifiées : *Denise Barral, Pierre Parisi, Helène Puype, Jean Thuiller, Evelyne Veyet*

Les Aînés des Terres Froides

L'activité des Ainés des Terres Froides a été mise entre parenthèses le temps des travaux du Cœur de Commune. Dès que les conditions sanitaires le permettront, ils se réuniront à nouveau, soit à la salle des fêtes, soit au Bon Accueil, en fonction de la disponibilité des salles.
Espérons que cela puisse se faire le plus rapidement possible.

Vie intercommunale

Voirie et Éclairage Public

Dans le cadre du projet Cœur de Commune, des travaux de réfection de voiries et d'éclairage public ont été réalisés par le Département et la CAPI.

Fin Octobre, la CAPI est intervenue afin de rénover les bordures et le trottoir au droit du chantier du Groupe Scolaire.
Suite à cette intervention, le département a refait, mi-novembre, le tapis de chaussée sur l'ensemble de la traversée du centre du village. Seul le tronçon devant l'école élémentaire n'a pas été réalisé car des travaux d'aménagement doivent être envisagés en 2021 dans le cadre du projet Cœur de Commune.

Enfin courant décembre, la CAPI est intervenue à nouveau afin de mettre en place les nouveaux mâts d'éclairage sur la place du 19 mars 1962, aux abords du nouveau groupe scolaire. Ces travaux sont intégralement pris en charge par le département et la CAPI.

isère LE DÉPARTEMENT

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Bâtiments, équipements publics

1. Mairie, école
2. Eglise
3. Salle de Fêtes, stade
4. Cimetière

RIR. Info randonnées

PAV Tri sélectif : Point Apport Volontaire

Sites remarquables

Lieux-dits, hameaux

Route de Biol	A2-B2-B3
Chemin des Terres	B3-B2
Route du Village	B3-C3
Place du 19 Mars 1962	C3
Route de Saint-Victor	C3-D2
Chemin du Goulet	C3-D3
Montée de Longeville	E2-E3
Montée des Routes	C3
Rue de la Prairie	C3
Impasse de la Rochette	C3
Chemin du Vivier	C3

Route de Sérezin	C1-C2-C3
Chemin du Moulin	C2
Route des Grailles	D3-E3-E4
Chemin de Bouvant	D3
Chemin du Chazal	D3
Impasse du Césard	D3
Chemin des Avenières	D3
Chemin des Biesses	E4
Rue du Javet	D2-D3
Impasse du Javet	D3
Montée du Gapillon	D3

Route du stade	D3
Impasse du Pré Vert	D3
Impasse du Stade	D3
Route de la Garine	D3
Route de Mirieu	E3
Chemin de la Côte Coinon	E3
Chemin du Maillet	A1
Route de Buffières	A2-B2-C2
Chemin de la Ferme	C2
Chemin du Bleteney	B2
Chemin de Mauvais	A1-B1-B2

Chemin des Vignes	A2-B2
Chemin des Ronces	A2
Route de Champommier	B3-C3-C2
Impasse de l'église	C3
Chemin du Cimetière	C3
Rue des Combettes	C3
Impasse des Combettes	C3
Impasse des Cigognes	C3
Route du Grand Verger	D3

Genevey D3-E3
Le Goulet C3
Les Grailles E4

Le Pré Vert D3
Les Routes C3
Les Terres B2
Vernécu A1-B1

Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien

Succieu

D
E
F
2
3
4
Succieu dans la CAPI
Nord
Fichaillon
étang
Comm
le Moulin
lagunage
maison dauphinoise
Route de Saint-Victor
Saint-Victor
Le Javet
Le Charnier
Rue du Javet
Le Pré Vert
Montée de Longeville
Longeville
Le Gapillon
Montée du Gapillon
Route de la Garine
la Garine
PAV
3
Goulet
Route des Grailles
Route du Grand Verger
le Grand Verger
Rte du stade
Route de Mirieu
Mirieu
Chemin de la Côte Coinon
Chemin de Bouvant
Genevey
Chemin du Chazal
le Chazal
Chemin des Avenières
Route des Grailles
les Grailles
Chemin des Biesses
les Biesses
SAINT-VICTOR DE CESSIEU
Saint - Victor de Cessieu
Commune de Torchefelon
Le Rapoux BIOL
Le Rapoux BIOL
de Biol
Commune
de Châteauvillain
Réalisation : JP. REPIQUET 38730 VIRIEU www.jprando38.shweb.fr

Vie intercommunale

Fibre

La fibre tant attendue est depuis l'automne 2020 ouverte à la commercialisation. En cette fin d'année, seuls SFR et Orange proposent leur offre Fibre sur la commune. Les autres opérateurs devraient dans les mois à venir les proposer également.

Des travaux d'enfouissement de la fibre Route des Grailles, entre la Soierie et le Chazal ont eu lieu en juin. Et le déploiement de la fibre en FTTH (jusqu'aux habitations) s'est poursuivi au début de l'été.
Le déploiement de la fibre sur le territoire est un enjeu majeur, encore renforcé ces derniers mois par l'augmentation importante des personnes devant être en télétravail. La présence de la fibre sur la commune participe également à son attractivité.

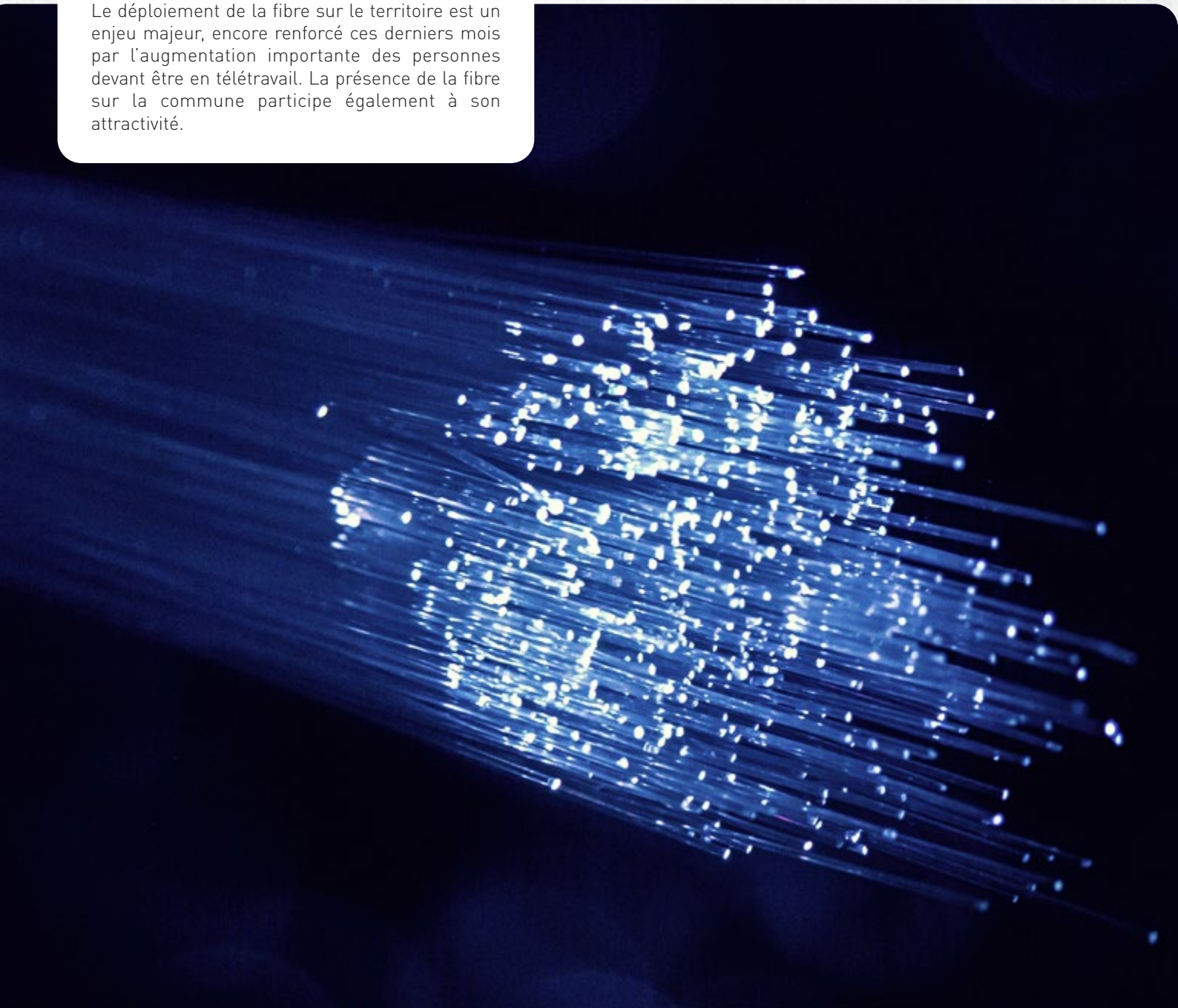

Figure 1 : Triton alpestre (© CAPI)

ENS Maillet

DES NOUVELLES DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU MAILLET

En 2020, et malgré la crise sanitaire qui nous touche, la CAPI a mené plusieurs suivis naturalistes qui permettent de confirmer l'intérêt majeur de ce site pour la biodiversité. Au printemps, dans les points d'eau temporaires de l'ancienne carrière et les pâtures alentours, c'était la fête à la grenouille ! ou plutôt aux « **Tritons alpestres** » et aux « **Salamandres tachetées** ». Les nombreux petits points d'eau sans poisson sont très favorables à ces **amphibiens protégés**. La sécheresse des mois d'avril/mai n'a pas permis d'observer les crapauds « **Sonneur à ventre jaune** », espèce emblématique de l'ENS et considérée comme vulnérable en Auvergne Rhône-Alpes … ce sera pour 2021, nous l'espérons !

En été, l'**activité des chauves-souris**, qui n'avait jamais été étudiée sur ce site, a été suivie par un chiroptérologue. Des micros installés pour enregistrer les ultrasons émis par ces animaux pour se repérer en vol et détecter leurs proies, ont permis d'identifier **treize espèces**, soit plus d'1/3 des espèces françaises. Beaucoup sont susceptibles de se reproduire ou dormir dans les cavités des vieux arbres. Ces derniers sont nombreux sur le coteau et dans le boisement à l'est de l'ENS. Toutes les chauves-souris sont protégées en France et au niveau européen, en tant qu'individu mais aussi leurs lieux de vie (habitats de reproduction et de repos) ce qui démontre à nouveau l'intérêt du Maillet pour la biodiversité. Pour celles et ceux qui désirent visiter ce site protégé, il sera ouvert officiellement au public en 2021. Un sentier de découverte est en cours de création en partenariat avec l'ACCA de Succieu.

Le service « espaces naturels » de la CAPI est à votre disposition pour tout renseignement : **environnement@capi38.fr**

Figure 2 : Barbastelle (©Yvain DUBOIS)

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère — isère LE DÉPARTEMENT — Espace Naturel Sensible

JEREM AGRI

Transports & Travaux Ruraux

Jeremy ARMANET

06 60 61 11 98

jerem.agri@outlook.com

comte ELEC
LE COMTE EST BON

ELECTRICITE GENERALE
DOMOTIQUE
AUTO-CONSOMMATION

COMTE Yannick
06 89 93 48 92
yannelec@outlook.com

Votre expert dans tout le Rhone-Alpes

HORTICULTURE
COLLOMB
Christine

Plantes à massif
Géraniums
Plants de légumes
Vivaces
Chrysanthèmes

Tél. 04 74 58 33 91
Présence lundi matin au marché de St Jean de Bournay

44, impasse des serres - Vollandière - 38440 CHATONNAY

L'ATELIER des Terres Froides

EBENISTERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR
CREATION - RESTAURATION

Guillaume Vial - Succieu
06 03 94 83 45
www.latelierdesterresfroides.com

VOS Z'EXPERTS EN COMMUNICATION
NOTRE STUD!O
45, boulevard Gambetta
38110 La Tour du Pin
> 04 74 96 31 35
> notrestudio.fr

Orpi
Des femmes et des hommes pour votre bien
BOURGOIN JALLIEU
04 37 05 10 25 www.orpi.com
Vente – Location – Gestion

I.D Couture
Retouches Créations Broderies
Isabelle Desamais
293 Route du Javet
38300 Succieu
06.64.70.60.21
idcouture83@hotmail.com
Siret 511 448 748 00026

DUPERRET MEDICAL
capvital
L'EXPERT DU MAINTIEN À DOMICILE
10 rte de Grenoble - 38300 BOURGOIN-J. - 04 74 28 14 07
www.capvital.fr

VALTP
◆ VRD
◆ LOTISSEMENT
◆ TERRASSEMENT
◆ TRAVAUX PUBLIC
◆ AMENAGEMENTS DE COURS
38890 SAINT-CHEF
www.valtp.com
04 74 92 42 43
louis.val@valtp.com

GARY AUTOMOBILES
www.gary-automobiles.com
265 route de la Garine
38300 SUCCIEU
06 84 85 04 61

Vie scolaire

Maternelle / Élémentaire

QUE FAIT-ON À L'ÉCOLE EN 2020 ?

Coco le virus* nous a obligé à rester confinés à la maison pendant trois mois !
Les parents ont dû faire l'école à la maison, les maîtresses l'école à distance et les élèves, l'école des maîtresses avec les parents ! Fantastique !
Pour remercier tous ceux qui étaient indispensables à notre santé et à notre sécurité, les élèves ont produit des images pour un petit « clip » vidéo que nous avons envoyé aux hôpitaux et aux commerçants de notre région.
* cocovirus.net

HOPITAL

MERCI

MERCI

MERCI !!!

MERCI
BRAVO

MERCI

MERCI

MERCI !

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI LES
POMPIERS
DE TOUJOURS
ÊTRE LÀ
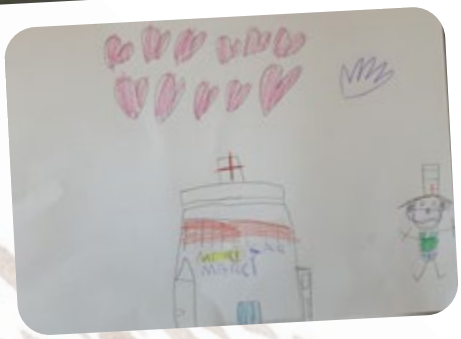

MERCI
ÉCOLE
FERME

merci !!

MERCI

Vie scolaire

Sou des Écoles

Le Sou des Ecoles est l'association des parents d'élèves chargée d'apporter un soutien moral et financier à l'enseignement public, mais aussi d'établir un lien entre les familles. Tous les bénéfices issus de nos manifestations sont reversés aux écoles maternelle et élémentaire de Succieu, pour leur permettre de participer à des spectacles, des projets et activités culturelles, sportives et éducatives.
Le contexte sanitaire ne nous a malheureusement pas permis de vous proposer l'ensemble de nos manifestations l'année dernière. Il semblerait qu'il en soit de même cette année. Nous faisons notre maximum pour maintenir le plus d'actions possible, dans le respect des normes sanitaires, bien évidemment.
Heureusement, nous avons eu la joie cette année d'accueillir **4 nouvelles recrues** que nous vous présentons :

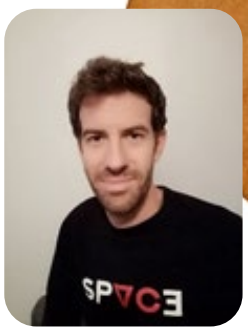

Maxime ASTRUC

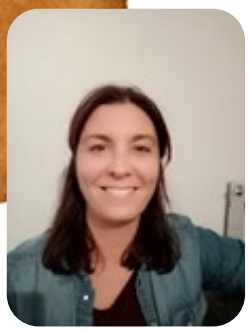
Thimotée ASTRUC

Céline LAURENT

Claire FERRAND

MERCI A EUX !!!!!!!
Quant aux membres du Bureau, bien que régulièrement confinés, ils œuvrent à gérer l'association !

Cette année, nous souhaitons mettre en place un collecteur de cartouches d'imprimante usagées. Cette action correspond à nos valeurs environnementales en privilégiant le recyclage et nous permet de récolter quelques fonds pour nos enfants. Plus d'informations vous seront transmises ultérieurement.

L'ensemble de l'équipe est dans les starting-blocks et espère pouvoir proposer des manifestations au plus vite !

Pour répondre à la nouvelle règle concernant le port du masque à partir de 6 ans, le Sou a trouvé judicieux d'offrir à chaque enfant d'élémentaire 2 masques lavables, en collaboration avec ID Couture.

Merci à tous, parents, amis, voisins, qui nous donnent un coup de main tout au long de l'année.

Contact : Isabelle DESAMAIS - **06 64 70 60 21**
soudesecolesdesuccieu@gmail.com

Suivez-nous sur

Vie associative

Dans le but de créer et de maintenir le lien social entre les citoyens de la commune, le Comité des Fêtes de Succieu, association loi 1901, a été créé sur décision préfectorale en date du 03 Mars 2020.

Les membres du bureau sont :

- Présidente : Carine **GAYVALLET**
- Présidente adjointe : Laurence **ARMANET**
- Trésorière : Guylène **PREYNAT**
- Trésorière adjointe : Marie-Madeleine **PERRICHON**
- Secrétaire : Eddy **MARMONNIER**
- Secrétaire adjointe : Corinne **PAQUIER**
- Logisticien-économe : Julien **VEYET**

Les membres du conseil d'administration qui le compose, sont :

- un représentant de l'ACCA : Eric **GAYVALLET**
- des bénévoles indépendants : Olivier **VEYET** – Isabelle **SARTIER** – Jérôme **LENOIR** – Alexia **VEYET DURAND**

Au cours des réunions passées un bon nombre de personnes bénévoles se sont fait connaitre pour une aide ponctuelle auprès des membres du Comité des fêtes.
Jusqu'en Juillet, les réunions du bureau ont permis de soulever et de résoudre les différents points administratifs. Nous espérions pouvoir maintenir le Court-Circuit d'automne, marché des producteurs biannuel, mais le protocole sanitaire lié à la crise de la COVID19 nous semblait beaucoup trop contraignant et effaçait totalement le côté convivial de la manifestation.
La crise sanitaire que nous connaissons n'a pas permis de se réunir comme nous le souhaitions.

Ainsi, dans l'attente des mesures à venir, nous nous efforcerons de préparer au mieux les prochaines éditions du marché et autres manifestations, comptant sur l'engagement de tous et prêts à soutenir les autres associations de Succieu. Venez nous rejoindre nombreux.

Dates des éditions du marché des producteurs, dates que nous envisageons si les conditions sanitaires s'améliorent : **vendredi 28 mai 2021 et Vendredi 1er Octobre 2021**

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES

Vie associative

Association Sport Nature

QUE RETENIR DE 2020 POUR SPORT ET NATURE ?

- Plaisir en pratiquant chacun à son niveau la marche, la course à pied ou le cardio training
- En groupe c'est plus facile que tout seul,
- La convivialité et une participation toujours plus grande aux différentes activités avec des adhérents de 17 à 70 ans, et des nouveaux adhérents de Succieu et des communes voisines
- Une chaleureuse sortie famille en montagne sous un soleil magnifique
- et grâce à la Covid-19...des séances de cardio training délocalisées en extérieur...et aussi des projets reportés que Sport et Nature proposera sur 2021...

En 2021, L'ASN CE SERA DONC :

- Sorties familles ouvertes à tous: marche et sortie raquettes,
- Week-end alliant diverses activités d'extérieur,
- Manifestation Randonnée de Printemps Marche & VTT en Mars 2021,
- Manifestation Course à pied & Huitres avec la Corrida de Noel,
- Découverte en mode débutants de nouvelles activités sportives (Aviron, Via Ferrata , VTT à assistance électrique).

Tél. : 06 50 42 88 95
contact@sportnaturesuccieu.fr
www.sportnaturesuccieu.fr

Suivez-nous sur

ACCA

LA LIEVRA ACCA SUCCIEU

Constituée de 32 membres et de nombreux bénévoles l'ACCA de SUCCIEU est une société pérenne.

Les chasseurs sont désormais de plus en plus présents tout au long de l'année sur le terrain, avant et après la saison de chasse, ils sont actifs dans la protection des cultures pour éviter le plus possible les dégâts causés par les sangliers.

Au printemps, les renards sont très friands des volailles mais évitent avec ruse les pièges que nous leurs tendons.
Comme chaque saison, nous serons mobilisés pour le four à pain et pour le ball-trap si la situation sanitaire le permet.
Nous soutenons aussi le Comité des la fête de Succieu pour l'installation du « marché des producteurs ».
Pendant la période de chasse, nous sommes à l'écoute des autres utilisateurs de la nature.
En effet, quand nous sommes prévenus à l'avance, nous interdisons les actions de chasse sur les zones qui nous ont été signalées pour les randos, ballades, courses...

Contacter Eric **GAYVALLET**

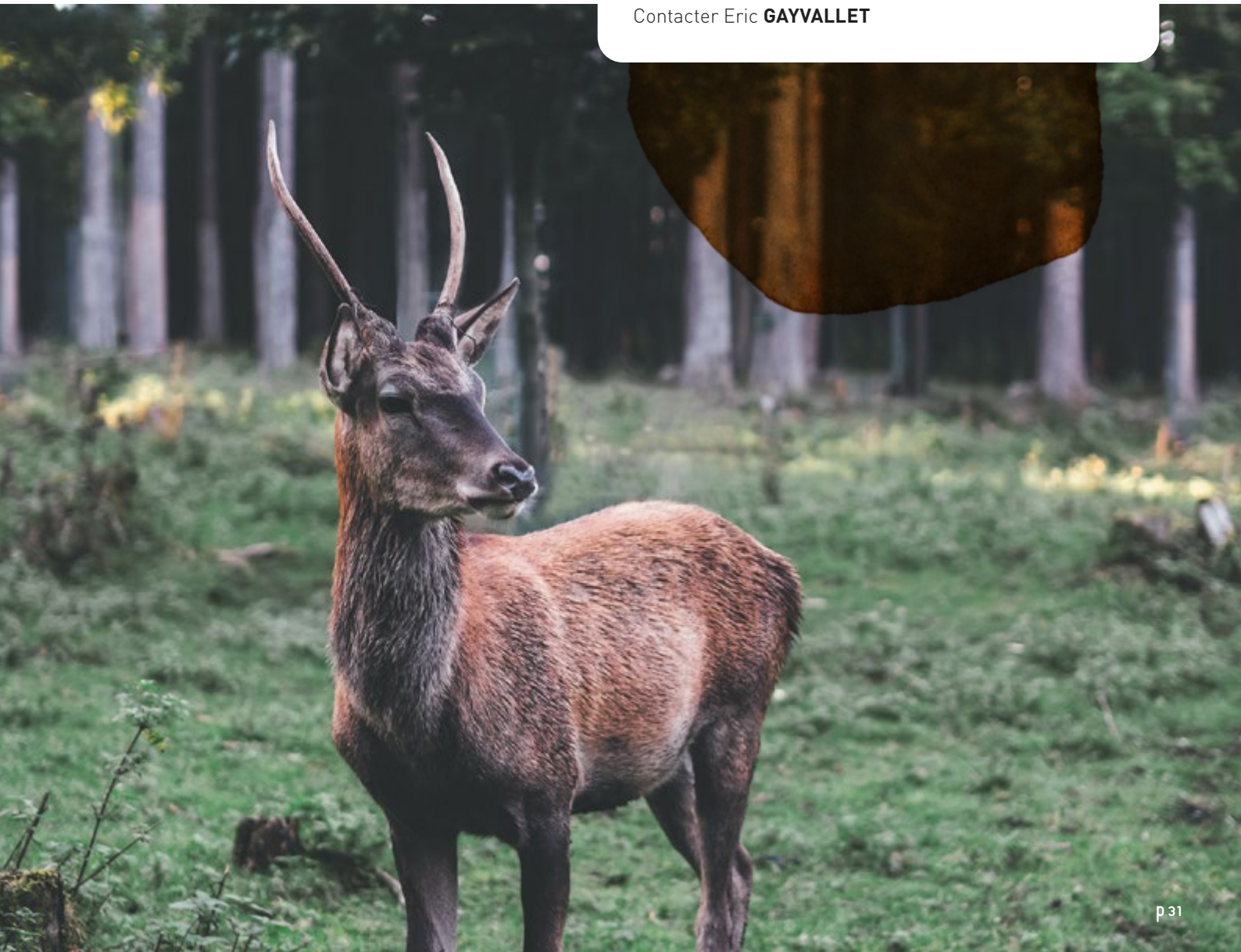

Vie associative

ASSTF

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2020/2021

- **42** ballons ovales
- **2** poteaux
- **118** joueurs à l'Ecole de Rugby (Baby rugby, M6, M8, M10, M12 & M14)
- **58** joueurs en compétitions (M16, M19 & Séniors)
- **25** joueurs rugby à V (Touch rugby - Mixte)
- **23** Éducateurs et 5 entraineurs
- **30** Dirigeants et bénévoles
- **80** Sponsors
- **3** stades (Succieu, Bizonnes, Les Eparres)
- **1530** Litres d'eau pendant les matchs pour les joueurs
- ?? Litres de bière (on s'est perdu dans les comptes)
- **2891** « pitchs » pour les goûters et une quarantaine de saucissons pour les réceptions

Mais avant tout, l'ASSTF Rugby, c'est **1 famille**, avec des petits et grands, des jeunes et des... moins jeunes, qui évoluent sous l'œil protecteur de notre Gaulois préféré. Chaque samedi, chaque dimanche, nos blacks mettent de l'énergie et du cœur sur le terrain pour faire connaitre et respecter notre club et notre village.

Mais ce n'est pas tout ! L'ASSTF c'est aussi :

- **1 page** Facebook : ASSTF Rugby Succieu Terres Froides
- **1 profil** Instagram : asstf.rugby
- **1 page** pro Linked In : asstf-rugby-succieu
- **1 site** Internet www.asstf.fr

Donc vous n'avez plus d'excuses pour ne pas nous suivre !

UN GRAND MERCI À NOS BÉNÉVOLES ET NOS PARTENAIRES SANS QUI RIEN NE SERAIT POSSIBLE !

2020 : SI NOIRE, SI BLANCHE

Drôle de millésime que cette année 2020 pour les Gaulois de l'AS Succieu Rugby. La crise sanitaire, bien sûr, a fortement réduit la capacité des Blacks des Terres Froides à rassembler les foules autour du Stade du Gapillon. Mais dans un contexte aussi difficile, le club a su trouver d'autres leviers pour maintenir la progression qui est la sienne depuis maintenant plusieurs années.

Cette progression, c'est chez les plus jeunes qu'elle est la plus épatante. A l'heure où le rugby en général souffre en terme de nombre de licenciés, Covid-19 oblige, les effectifs de l'Ecole de Rugby succeroise continuent de s'étoffer. Ce sont désormais près de 120 enfants de 4 à 14 ans qui arborent fièrement le Noir et Blanc tous les week-ends, plaçant ainsi le club parmi les plus importantes Ecoles de Rugby du département. Tout ceci sans compter les jeunes de 15 à 19 ans qui, eux aussi, sont de plus en plus nombreux à garnir les rangs du rassemblement avec le RC Vallons de la Tour et le RC Corbelin. Une prouesse.

Des prouesses, les Seniors de l'ASSTF n'ont pas manqué de continuer à en réaliser. Promus suite à leur titre de Vice-Champion Auvergne-Rhône-Alpes 2019 (1ère Série), les Gaulois étaient de nouveau en passe de se qualifier en phase finale avant l'interruption sanitaire, et cela à l'échelon supérieur. Sans renier son identité de club convivial, le groupe succerois s'est également forgé une image de solide prétendant de Promotion d'Honneur.

Toujours plus fédérateur autour de la balle ovale, le club s'est pourvu d'une section supplémentaire : le Touch' Rugby à 5. Mixte et pour tous les âges, cette nouvelle discipline rassemble 2 fois par semaine parents, anciens joueurs, jeunes, débutants et curieux. Un ballon, un terrain et des copains, difficile de faire plus succerois !

FORCE PAYSANNE

LA FORCE PAYSANE

Nous ne vous la présentons plus, elle donne vie à notre village, le dernier week end de juillet depuis plus de 30 ans. C'est la manifestation incontournable de l'ASSTF, un week-end d'évasion à 2 pas de chez vous, la fête que vous attendez tous dès le mois d'aout (on vous connait... nous aussi dès qu'une édition est finie, nous attendons impatiemment la suivante), C'est le vendredi ou le dimanche où vous rencontrez des gens que vous ne croisez qu'une fois dans l'année et avec qui vous êtes ravis de discuter et partager un moment de convivialité autour d'une bière (ou deux, ou trois....).

Mais cette année, patatras,... Tout est annulé. Nous y avons cru jusqu'au bout, nous avons laissé défiler les semaines, surveiller les chiffres de ce satané COVID, eu un rebond d'espoir dès que la situation sanitaire allait dans le bon sens, puis nous avons dû nous résigner à annuler. C'est avec le cœur lourd que nous vous avons annoncé que l'édition 2020 n'aurait pas lieu, une première depuis 1989 ....

Mais une fois n'est pas coutume ! Nous avons loupé 2020 ? Nous allons faire 2 fois plus fort en 2021 ! 2 fois plus de bonne humeur, des équipes 2 fois plus motivées, un public 2 fois plus animé, une charrette 2 fois plus lourde ? (Bon, ok, nous ne touchons pas la charrette, nous gardons la nôtre).

Alors notez la date du 23 et 25 Juillet 2021, s'il y a une fête à ne pas manquer, c'est la FORCE PAYSANE 2021

Vie associative

Les Amis de Milliassière

Bonjour à toutes et tous !

L'année 2020 a été bousculée par la crise sanitaire, comme pour beaucoup. Nous demeurons confiants pour cette nouvelle année 2021.

Dans le précédent bulletin nous décrivions comment les artistes de la saison 2019 ont remporté un véritable succès : le contenu artistique autour du Jazz, et de la musique classique a permis d'écouter des récitals Lyriques (Kevin AMIEL, Amy BLAKE) et instrumentaux (piano, accordéon).

...UNE SAISON 2020 PERTURBÉE PAR LA CRISE SANITAIRE...

Avec la pandémie que nous traversons, il nous a semblé judicieux de suspendre la saison 2020. En effet le confinement total dès mars, entravait toute cette organisation.

Nous avons été très touchés en 2019 par la venue de nombreuses personnes du village et des alentours, jusqu'à Lyon et Grenoble.

Pour réussir un spectacle, il faut bien sûr des musiciens, et pour couvrir les coûts, un public élargi : honoraires des musiciens, éclairages, assurance, location de pianos, de chaises et d'estrades, frais de communication, plus les droits d'auteurs à verser à la Sacem sur les partitions de musique jouées, dont les montants sont significatifs lorsque le compositeur ou ses ayants droits sont toujours vivants (voir https://clients.sacem.fr)

Ces charges sont financées aussi par le sponsoring d'entreprises, les dons et cotisations de particuliers adhérents à l'association (déductibles des impôts à hauteur de 66%), ainsi que la billetterie du public lors des concerts.

L'association est à but non lucratif et n'a pas pour objectif de faire des bénéfices. Ceci illustre combien l'équilibre financier d'un concert demeure, en toute saison, un enjeu.

... UN PUBLIC QUE NOUS REMERCIONS ET POUR LEQUEL NOUS NOUS PROJETONS DANS L'AVENIR !

Tous les adhérents de l'association ont bien compris les enjeux de cette aventure culturelle.
Pour les remercier de leurs adhésions et de leur accompagnement durant cette année très particulière, nous les avons conviés à un concert privé suivi d'un apéritif dinatoire le 30 août 2020. Ce fut un bon moment de retrouvailles et de convivialité autour de Brigitte GONIN CHANUT, pianiste et de Catherine RENERTE DEPRECQ, soprano (avec toutes les précautions sanitaires, bien sûr).
L'intérêt que vous portez à ces manifestations, est une belle motivation pour poursuivre.

Si la pandémie se résorbe, entre autres, nous envisageons de programmer, pour 2021 :

- Un spectacle dédié aux enfants, fin juin autour de l'histoire de la vie de Babar, sur une musique de Francis **POULENC**, interprété par Brigitte **GONIN CHANUT** au piano et par un récitant
- Kevin **AMIEL** serait heureux de revenir mi-juillet, de retour du festival d'Evian
- Peut - être les Dés En Bulles, et le pianiste Etienne **VENIER**

Nous allons ouvrir un cycle de conférences, sur le thème *« Nos jeunes du village ont du talent et témoignent de leurs parcours ».*

Pour plus d'infos :

- **Badin** Colette : **06 61 00 82 57**
- **Chouvel** Chrytelle : **06 80 18 38 62**
- **Couturier** Sandrine : **06 89 33 64 17**

Nounous et Bambins

Association intercommunale créée en 2014 , qui regroupes des assistantes maternelles de plusieurs communes: Succieu, Châteauvilain, Les Eparres, Eclose-Badinières.

Elle a pour but de mettre en relation les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent pour un temps de jeu d'éveil, de motricité en commun.

Ce temps collectif permet également la socialisation des enfants entre eux, de rompre l'isolement des assistantes maternelles dû à leur profession et surtout de mettre en commun leurs expériences et informations professionnelles .

L'association se réunit tous les jeudis de 9h à 11h.

Vie associative

Yoga

Le yoga est l'art du bien-être ; une science très ancienne qui a traversé les siècles pour nous apprendre à être à l'écoute de nous-même.
Krishnamacharya, maître du Viniyoga nous guide à travers son enseignement.

Formée par l'école de yoga Saddhana Life Center et riche de nombreuses expériences en Asie, c'est par le biais de cet enseignement que je voudrais vous transmettre le yoga.

Comment se passe une séance de viniyoga ?

Tout d'abord chaque séance a un thème (exemple : évacuer la colère, relâcher les tensions de la nuque, augmenter la défense immunitaire...)
La séance est construite de façon à faire circuler l'énergie dans le corps à travers des asanas (postures statiques et dynamiques) pour atteindre son objectif : le thème.

Accompagné du souffle tout au long de la séance, viennent également les pranayamas (techniques respiratoires) qui nous permettront d'aller plus loin dans ce souffle.
Relaxation et méditation aideront l'élève à s'intérioriser et à trouver le calme.

Apprendre à s'écouter à travers des techniques posturales et respiratoires, permet de se déconnecter du stress quotidien.

L'association Yoga 38 propose des cours
Les lundis soirs à Succieu de 19h00 à 20h15

Pour tous renseignements, contactez la professeur
Claire **REBIERE**

ADMR

Cette année encore, grâce à nos 20 salariés et nos 14 bénévoles engagés, l'ADMR de Biol aide au quotidien 125 familles sur les 9 communes suivantes :

Biol, Belmond, Chateauvilain, Doissin, Montrevel, Sérézin de la Tour, St Victor de Cessieu, Succieu et Torchefelon.

QUI PEUT FAIRE APPEL À L'ADMR ?

Toutes les familles ayant besoin d'une aide ponctuelle (garde d'enfants, suite hospitalisation, maladie, naissance, confort) ou tout au long de l'année (garde d'enfants, handicap, maladie, vieillesse) leur permettant de continuer à vivre simplement et dignement.

Les familles doivent elles payer la totalité des services dont elles ont besoin ?

Les missions de l'ADMR, sous certaines conditions, sont soutenues financièrement (tout ou partie) par la CAF, la MSA, le Conseil Général et/ou les mutuellles.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ADMR ?

Services de soutien aux familles
Nos salariées épaulent temporairement (maladie, hospitalisation, décès, accidents, grossesses difficiles, naissances, etc.) les familles dans les tâches matérielles de la vie domestique, les soulagent et leur permettent d'être plus disponibles pour leurs proches ou pour eux même : entretien du logement, entretien du linge, courses, préparation des repas, etc.

Les gardes d'enfants à domicile

Vos horaires de travail ne vous permettent pas d'accéder aux modes de gardes locaux (ex : horaires de travail décalés), vous souhaitez faire garder vos enfants dans leur cadre de vie familiale pour éviter les déplacements quotidiens ou lorsqu'ils sont malades, nos interventions sont adaptées à vos contraintes horaires.

Ces interventions peuvent être prises en charges, tout ou partie, par la CAF sous conditions d'attribution.

Soutien des familles à domicile

Nous vous proposons également des services spécialisés pour l'accompagnement à leur domicile des personnes âgées, handicapées ou de retour d'hospitalisation pour l'aide à la toilette, la préparation des repas, les levers et couchers, l'aide aux repas, l'accompagnement social et/ou l'entretien du logement, l'entretien du linge, les courses.

Le soutien des familles à domicile permet un maintien à domicile avec une meilleure qualité de vie grâce à la dimension relationnelle primordiale avec les intervenantes.

Ces prestations peuvent être prises en charge, tout ou partie, par le CAF, la MSA, le Conseil Départemental, votre mutuelle. Votre employeur peut également financer ce type de service via le CESU. 50 % des sommes restant à charge sont déductibles de vos impôts ou donnent droit à un crédit d'impôts.

ADMR

pour tous,
toute la vie,
partout

À QUI DOIS-JE M'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ?

Le bureau de l'association : **04 74 96 95 83**

Les bénévoles

- Fernande **Blanc** (Montrevel) : **04 37 06 13 61**
- Béatrice **Colliat** (St Victore de Cessieu) : **06 33 47 57 29**
- Véronique **Meloni** (Chateauvilain) : **06 29 45 89 23**
- Christiane **Zambardie** (Succieu) : **04 74 92 14 48** ou **06 71 03 38 88**
- Simone **Baye** (Succieu) : **06 72 38 77 85**

ZOOM SUR NOTRE PROJET 2020

Cette année, nous traversons un épisode sanitaire sans précédent, nous obligeant parfois à limiter nos interventions chez nos bénéficiaires :

- Demande de l'État lors du premier confinement pour tout ce qui n'appartient pas aux gestes permettant les actes essentiels à la vie
- Demande des familles craignant pour la santé de leurs proches
- Absence des salariées (personnes à risques, cas contacts, cas avérés)

Cette situation, appuie encore un peu plus sur le fait que certains de nos bénéficiaires vivent dans une grande solitude. Nos intervenantes étant parfois le seul lien avec l'extérieur pour eux.

Aussi, les bénévoles et les salariées ont imaginé un conte de Noël pour chacun des bénéficiaires, qu'ils soient bien entourés ou esseulés. C'est ainsi que l'ADMR et les écoles des 9 communes sur lesquelles nous intervenons, préparent ensembles une surprise .... Mais chuuuuut ! puisque c'est une surprise, je ne vous en dis pas plus.

Vie associative

La Paroisse Saint François d'Assise

Regroupée avec les communes de Châteauvillain, Eclose-Badinières, Nivolas-Vermelle, Les Eparres et Meyrié, Succieu fait partie du **relais Agny-Terres Froides**, un des sept relais de la Paroisse Saint François d'Assise.

TROIS PRÊTRES SONT À VOTRE ÉCOUTE :

› P. Emmanuel **ALBUQUERQUE** e SILVA, Curé
emmanuel.albuquerque@gmail.com

› P. Christian **MILANDOU**
chrimilan@yahoo.fr

› P. Corentin **Meignié**
corentinmeignie@gmail.com

La Maison Paroissiale est le lieu d'accueil de toute la paroisse. Elle se situe 87 rue de la Libération à Bourgoin-Jallieu. Sur place, des bénévoles vous dirigeront vers les différents services et plus particulièrement :

- Le service des Mariages, avec lequel il vous faudra prendre contact au moins 9 mois avant la célébration, au **04 74 93 10 43.**
- Le service des baptêmes, pour les enfants de moins de sept ans, toujours au **04 74 93 10 43** (au-delà de sept ans c'est au cours de ses années de catéchèse que votre enfant sera baptisé).

Sur notre village, des membres de la communauté restent également plus directement à votre écoute :

- Pour des questions diverses concernant la vie de notre relais, vous pouvez contacter Denise Venet au **04.74.92.04.00.**
- Pour toutes questions sur la catéchèse et l'éveil à la foi, vous pouvez contacter Florence Vacher au **06.07.32.13.34.**
- Pour célébrer des funérailles, des laïcs formés et en relation avec l'équipe de prêtres, peuvent vous rencontrer et vous aider à préparer la cérémonie religieuse (ces laïcs sont directement joints par les pompes funèbres et mis en relation avec les familles).

Vous voulez en savoir plus ?
Un bulletin paroissial est édité chaque mois. Il regroupe des informations sur la vie de notre paroisse. Pour le consulter, vous pouvez vous rendre directement sur le site de la paroisse : www.stfa38.fr ou demander à Denise Venet un exemplaire papier.

Enfin, si vous désirez rencontrer d'autres chrétiens sur notre village, vous pouvez rejoindre, par exemple, notre **fraternité locale** qui se retrouve, tous les mois, et accueille toutes personnes, chrétiennes ou non, désireuses de partager, en toute fraternité, autour de la Parole de Dieu et de ce qu'Elle nous dit aujourd'hui, dans nos vies. Pour tout renseignement s'adresser à Denise Venet.

Pour tous ceux qui l'ont connu :
Nous avons appris, ce mois de novembre, le décès du Père Jean **Chassigneux** qui a été curé sur notre paroisse de nombreuses années.

AQUILUS
PISCINES / SPAS
BOURGOIN-JALLIEU
PISCINES - SPAS - RÉNOVATION - ENTRETIEN - SERVICES - ABORDS
46 ZA des Chaumes - Bâtiment FDJ
38300 NIVOLAS-VERMELLE
04 37 03 86 63

La Chevrerie du saint-Bernard
MAGASIN FERMIER
Vente directe de produits fermiers
Fromages de chèvres maison
Confitures et pâtes à tartiner maison
Glaces au lait de chèvre maison
Paniers de fruits et légumes de saison
Contactez nous!
3 Le Genevey
38300 Succieu
06 83 39 85 58
FB: LaChevrerieduSaintBernard
Mercredi : 15h-18h
Vendredi : 16h30-18h30
Samedi : 9h - 12h

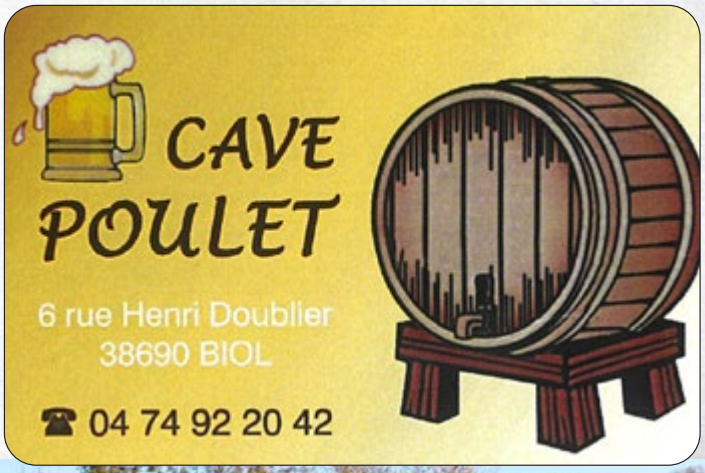

Ce bulletin est édité par la commission communication du Conseil Municipal de Succieu.
Mairie, 970 route du Village 38300 Succieu.
Tél. : 04 74 92 00 42. Courriel : mairie@succieu.fr
Responsable de publication : Guillaume Vial
Coordination : Guillaume Vial, Ludovic Dupouy
Les textes et illustrations des associations sont sous la responsabilité de leurs auteurs.
Photos : Guillaume Vial, Ludovic Dupouy, Corinne Paquier, Benjamin Denis, Anne-Laure Barral-Joannes
Création graphique/réalisation
Agence Notre Studio,
45 Bd Gambetta 38110 La Tour du Pin.
Impression : Imprimerie Cusin, 38300 Meyrié.
Tirage : 380 exemplaires.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

FÉVRIER
Dimanche 14 > Four à pain de l'ACCA

MARS
Samedi 13 > Carnaval par le Sou des Écoles
Dimanche 28 > Four à pain par le CCAS

AVRIL
Jeudi 1er > Distribution chocolats de Pâques par le Sou des Écoles

MAI
Vendredi 7 > Vente de plants et dégustation de vin par le Sou des Écoles

Samedi 8 > Cérémonie commémorative par la municipalité
Vendredi 28 > Marché par le comité des fêtes

JUIN
Vendredi 18, samedi 19, dimanche 20 > Ball Trap de l'ACCA
Samedi 19 > Kermesse par le Sou des Écoles

JUILLET
Mercredi 14 > Cérémonie commémorative par la municipalité

OCTOBRE
Vendredi 1er > Marché par le comité des fêtes

NOVEMBRE
Jeudi 11 > Cérémonie commémorative par la municipalité
Samedi 20 > Vente de pizzas par le Sou des Écoles

DÉCEMBRE
Samedi 4 > Distribution des sapins de Noël (sur précommande) et chocolats par le Sou des Écoles
Vendredi 10 > Apéro de Noël par le Sou des Écoles